



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des budgets primitifs 2018 consolidés

Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des budgets primitifs 2018 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Un contexte nuancé: reprise progressive de la croissance et plan de redressement des finances publiques

Le BP 2018 s'inscrit dans un contexte de reprise progressive de la croissance. Pour l'élaboration du budget, une hypothèse de croissance modérée (+1,5% du PIB) a été retenue.

Par ailleurs, le BP 2018 prend en compte :

- L'actualisation désormais automatique des valeurs locatives (évolution annuelle en glissement des prix à la consommation), soit +1% pour 2018,
- Gel du montant global du FPIC pour 2018 à hauteur de 1 milliard d'euros,
- Un cadre renouvelé par l'Etat de contribution des collectivités territoriales (projets de loi de finances pour 2018 et de loi de programmation pour 2018-2022).

La nouvelle contrainte d'encadrement des budgets locaux par l'Etat

- Un **encadrement par l'Etat des budgets locaux** en cours de définition: PLPFP et PLF 2018 actuellement en examen parlementaire:
 - Après plusieurs années de réduction des dotations, l'Etat accentue sa contrainte par l'encadrement des évolutions des budgets locaux :
 - 1/Limitation du rythme d'évolution des **dépenses de fonctionnement** : plafond d'évolution initialement fixé à + 1,2% puis augmenté lors de l'examen parlementaire au Sénat à +1,9%
 - 2/Diminution imposée du **stock de dette** de 13 milliards d'euros sur 5 ans

Collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre - Md€	2018	2019	2020	2021	2022
Réduction annuelle du besoin de financement	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6
Réduction cumulée du besoin de financement	-2,6	-5,2	-7,8	-10,4	-13

- 3/Critère de **solvabilité**: mise en place d'un plafond de capacité de désendettement (pour les EPCI de plus de 50 000 habitants: 13 ans). Ce critère a été supprimé par les sénateurs.
- ➔ Ces trois contraintes et leur sanction (réduction des dotations ou de la fiscalité) seront mises en œuvre via des **pactes à venir entre l'Etat et les 319 collectivités les plus importantes**, dont la MEL.

Un budget en évolution

Le BP 2018 intègre des changements de périmètres

Le BP 2018 prend en compte, en année pleine, l'intégration des compétences Fonds de Solidarité Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) portée par la MEL depuis le 1^{er} juillet 2017.

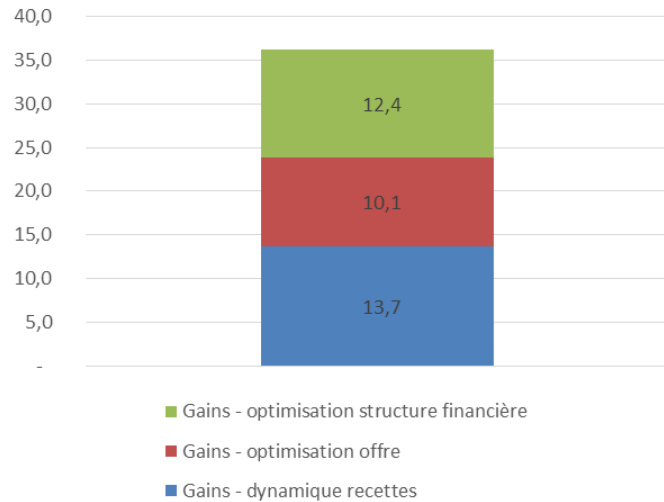
=> Afin de permettre une analyse à périmètre constant des évolutions, le BP 2017 est présenté sous deux périmètres: le périmètre voté et exécuté et un budget à périmètre équivalent à 2018 (à savoir intégrant les éléments présentés ci-dessus).

	BP 2018
Recettes de fonctionnement	78,3 M€
Fiscalité (CCW et Taxe de séjour)	0,3 M€
AC du département	4,4 M€
Recettes usagers	73,7 M€
Dépenses de gestion	78,3 M€
AC versées aux communes	0,3 M€
FSL + FAJ	4,4 M€
Prestations	73,7 M€

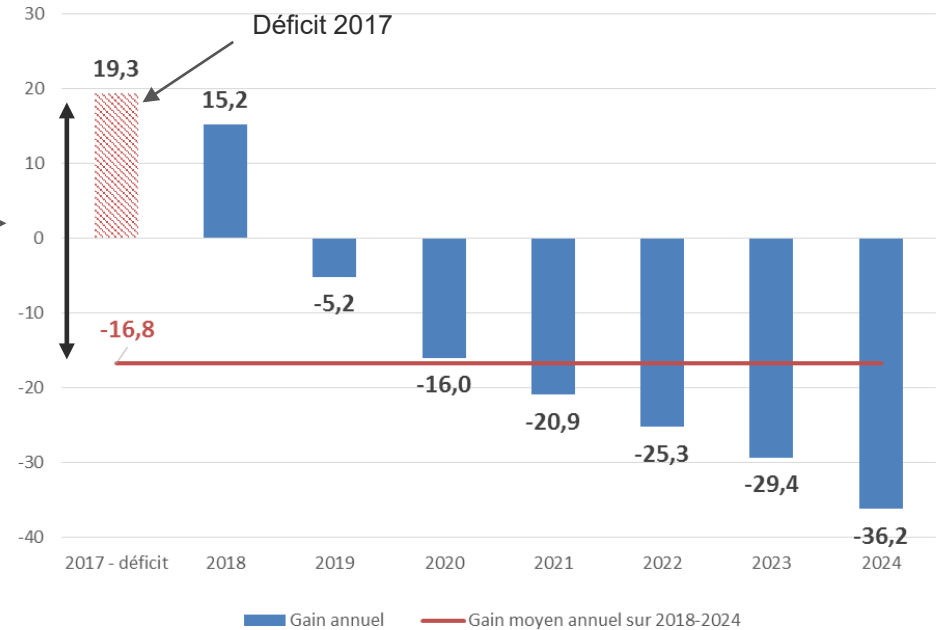
Nouveau contrat CSP transports urbains

Gains annuels du futur contrat par rapport à l'actuel contrat (référence 2017) - En M€ valeur 2017

Nouveau contrat - Gains moyens par an en M€ valeur 2017 par rapport à 2017 (dernière année contrat actuel)



Gain moyen de 36,2 M€ qui se traduit après résorption du déficit par une baisse du coût moyen net de 16,8 M€



Un gain avant couverture du déficit de 36,2 M€ en moyenne par an, grâce à:

- **L'attractivité du réseau** pour 13,7 M€/an en moyenne (*politique de communication et d'attractivité de l'offre, politique tarifaire, évolution du trafic, lutte contre la fraude...*)
- **L'optimisation de la structure financière** du contrat pour 12,4 M€/an en moyenne (*gains financiers liés au portage des investissements, à la formule de révision et gains comptables et financiers*)
- **L'optimisation nette de l'offre et des coûts** de la concession pour 10,1 M€/an en moyenne (*rationalisation de l'offre, de la médiation et du contrôle, réduction de l'absentéisme, ...*)
- => **Soit un gain net moyen pour la MEL de 16,8 M€ par an par rapport aux dépenses 2017**

Un budget total de 1 865M€

La MEL porte un niveau d'investissement significatif grâce à sa situation financière saine

La MEL maintient un budget en adéquation avec les objectifs financiers du mandat:

- Stabilité des taux de fiscalité
- Poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de gestion afin de garantir un niveau important d'épargne
- Un niveau significatif d'investissement (+49M€/BP 2017 hors rachat des biens issus de la CSP transport) au service du territoire.

Ainsi, hors changement de périmètre, la gestion rationalisée de dépenses de fonctionnement (+6M€ / +0,5%) et le désendettement permettent d'augmenter l'épargne nette de 6M€ (+3,8%).

La capacité de désendettement reste à un niveau peu élevé (5,2 ans).

BUDGETS CONSOLIDES	BP 2017	BP 2017 périmètre équivalent	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017 *	
				en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 339 M€	1 417 M€	1 423 M€	+6 M€	+ 0,4%
Dépenses de gestion	989 M€	1 068 M€	1 081 M€	+13 M€	+ 1,2%
EPARGNE DE GESTION	350 M€	350 M€	342 M€	-8 M€	- 2,2%
Frais financiers nets	60 M€	60 M€	52 M€	-8 M€	- 12,7%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 049 M€	1 127 M€	1 133 M€	+6 M€	+ 0,5%
Capital de la dette	138 M€	138 M€	132 M€	-6 M€	- 4,4%
EPARGNE NETTE	152 M€	152 M€	158 M€	+6 M€	+ 3,8%
Dépenses d'équipement	438 M€	438 M€	592 M€	+153 M€	+ 35,0%
Hors rachat VNC de 104M€	438 M€	438 M€	488 M€	+49 M€	+ 11,3%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	577 M€	577 M€	724 M€	+147 M€	+ 25,6%
Recettes d'équipement	115 M€	115 M€	129 M€	+14 M€	+ 12,2%
Emprunts (et avances)	171 M€	171 M€	313 M€	+142 M€	+ 82,7%
Emprunts (et avances) hors financement VNC	171 M€	171 M€	209 M€	+38 M€	+ 21,9%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	286 M€	286 M€	442 M€	+156 M€	+ 54,3%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES mouvements réels	1 625 M€	1 704 M€	1 865 M€	+161 M€	+ 9,5%
Taux d'autofinancement	35%	35%	27%		
Taux d'autofinancement hors rachat VNC	35%	35%	32%		
Encours de la dette au 31/12 en CA prévisionnel	1 520 M€	1 520 M€	1 584 M€		
Capacité de désendettement en CA en années	4,6	4,6	5,2		

* Périmètre équivalent au BP 2018

I. La structure du budget

92% des dépenses sont portées par les budgets général et transports

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 1865M€ en montant consolidé. En agrégé, les dépenses atteignent 2065M€. **92%** de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget transport.

Le budget général représente 62% des masses budgétaires de la MEL.

L'augmentation des volumes du budget transport en 2018 est consécutive à la mise en place de la nouvelle CSP transports (en fonctionnement: intégration d'un montant équivalent en dépense et recettes de 74 M€ et, en investissement, rachat des biens dans le cadre de la fin de la DSP actuelle pour environ 104 M€).

Le poids du budget assainissement est stable (6% du budget consolidé). Les dépenses d'investissement prennent en compte les nouveaux projets sur Melbourne et Brondeloire.

La part des autres budgets (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières) est également stable (2%). Leur augmentation est essentiellement due à l'intégration des ruches départementales (sur le budget AIE).

Budgets primitifs agrégés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie	BP 2017	BP 2018	BP 2018 / BP2017	
			Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1216,6	1266,0	+ 49,4	+ 4,1%
Investissement	363,6	397,0	+33,3	+9,2%
Fonctionnement	852,9	869,0	+16,1	+1,9%
Transports	412,1	599,2	+ 187,1	+ 45,4%
Investissement	134,7	237,3	+102,6	+76,1%
Fonctionnement	277,4	361,9	+84,5	+30,5%
Assainissement	113,7	115,9	+ 2,2	+ 1,9%
Investissement	56,0	60,2	+4,2	+7,5%
Fonctionnement	57,7	55,7	-2,0	-3,5%
Autres*	31,4	44,2	+ 12,7	+ 40,6%
Investissement	24,5	35,8	+11,3	+46,2%
Fonctionnement	6,9	8,3	+1,4	+20,6%
TOTAL BUDGETS AGREGES	1773,8	2025,3	+ 251,5	+ 14,2%
Investissement	578,9	730,4	+151,4	+26,2%
Fonctionnement	1194,9	1295,0	+100,1	+8,4%

*Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	1609,43	1864,9	+ 255,5	+ 15,9%
Investissement	581,4	723,9	+142,5	+24,5%
Fonctionnement	1028,0	1141,1	+113,0	+11,0%

Les budgets consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes et des remboursements entre budgets

Le BP 2017 n'est pas retraité dans ce tableau

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

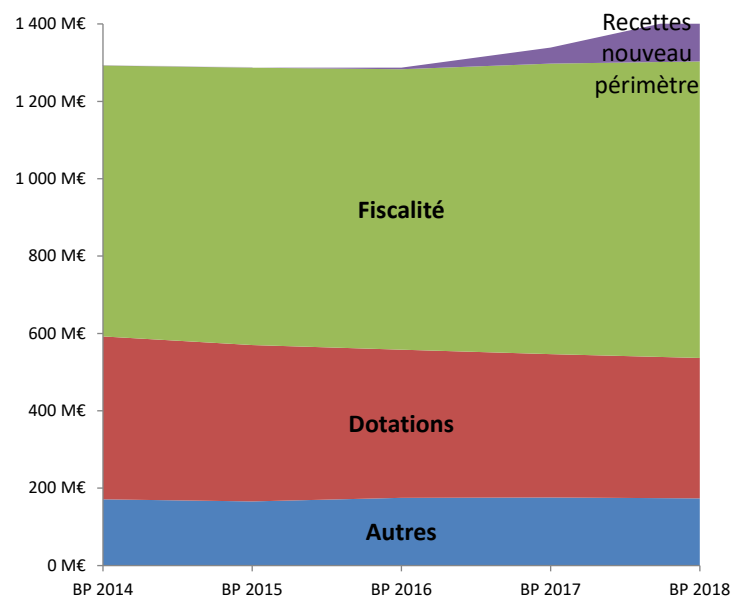
Les recettes de fonctionnement subissent une nouvelle baisse des dotations de l'Etat (-8,5M€)

Leur progression (+5M€) est portée par l'évolution des bases fiscales.

Le BP 2018 de la MEL comprend une croissance des recettes de fonctionnement de +0,4% / BP2017 à périmètre équivalent, soit +5M€ portée essentiellement par l'évolution des bases fiscales (+15M€).

Cette progression des recettes fiscales est la conséquence du coefficient de revalorisation fixé à +1% et d'une progression des bases physiques.

A l'inverse, en 2018, la MEL subira à nouveau une baisse de ses dotations estimée à ce jour, au vu de l'examen parlementaire du PLF 2018 et du PLPFP, à -8,5M€. (variables d'ajustement sur une enveloppe financière nationale figée)



	BP 2017 voté	BP 2017 périmètre BP 2018	CA 2017 prév.	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017 *	
					En %	En M€
Recettes Fiscales	751 M€	751 M€	764 M€	767 M€	+2,0%	+15,3 M€
CFE	142 M€	142 M€	150 M€	147 M€	+2,9%	+4,2 M€
CVAE	87 M€	87 M€	88 M€	89 M€	+2,5%	+2,2 M€
TH	104 M€	104 M€	104 M€	105 M€	+1,5%	+1,6 M€
TFPNB	2 M€	2 M€	2 M€	2 M€	-1,1%	-0,03 M€
IFER	4 M€	4 M€	4 M€	4 M€	+3,2%	+0,1 M€
TEOM	163 M€	163 M€	163 M€	166 M€	+1,8%	+3,0 M€
TASCOM	14 M€	14 M€	13 M€	13 M€	-5,6%	-0,8 M€
VT	232 M€	232 M€	236 M€	237 M€	+2,2%	+5,0 M€
Taxe de séjour	3 M€	3 M€	3 M€	3 M€	-2,0%	-0,1 M€
TCFE	0,4 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,4 M€	+1,1%	+0,004 M€
Dotations (y cp FPIC)	372 M€	372 M€	371 M€	363 M€	-2,3%	-8,5 M€
DGF	227 M€	227 M€	226 M€	222 M€	-2,2%	-5,0 M€
Compensations	8 M€	8 M€	7 M€	6 M€	-17,5%	-1,3 M€
Dotations réforme TP	121 M€	121 M€	121 M€	119 M€	-1,7%	-2,1 M€
FPIC	15 M€	15 M€	15 M€	15 M€	-0,4%	-0,1 M€
Autres dotations	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	0%	0M€
Redevance assainissement	71 M€	71 M€	70 M€	71 M€	0%	0M€
Recettes d'exploitation transports		74 M€		74 M€	0%	0M€
Autres recettes de gestion	146 M€	150 M€	167 M€	149 M€	-1,0%	-1,5 M€
AC	32 M€	36 M€	32 M€	36 M€	-0,1%	-0,02 M€
Autres	114 M€	114 M€	135 M€	113 M€	-1,3%	-1,5 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 340 M€	1 418 M€	1 371 M€	1 423 M€	+0,4%	+5,2 M€

* Périmètre équivalent au BP 2018

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les recettes fiscales

Le BP 2018 est construit, en déclinaison de la stratégie financière du mandat, avec une stabilité des taux de fiscalité. Les recettes fiscales évoluent de +2%, soit +15M€ de BP à BP.

La progression des recettes fiscales ne repose dès lors que sur le seul dynamisme des bases. Cette évolution est portée par :

- la revalorisation annuelle des bases fiscales estimée à +1%, contre +0,4% en 2017. Depuis 2017 et la mise en œuvre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, cette revalorisation ne concerne plus que les locaux d'habitation.
- le relatif dynamisme des constructions et mutations des locaux professionnels et d'habitation, qui influe sur le produit de taxe d'habitation (TH), de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+1,1%),
- la progression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (+2,5%) et du versement transport (+2,2%),
- la stabilisation de la taxe sur les surfaces commerciales et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

Les Dotations

Globalement, en 2018, la MEL devrait voir ses dotations diminuer de **-8,5M€ entre le BP 2017 et le BP 2018**, au titre du prélèvement sur les variables d'ajustement (finançant notamment la hausse de la péréquation communale et des dotations d'investissement telles que la DETR et la DSIL).

Le PLF 2018 introduit parmi les variables d'ajustement du bloc communal la dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) perçue par la MEL depuis la suppression de cette taxe en 2011.

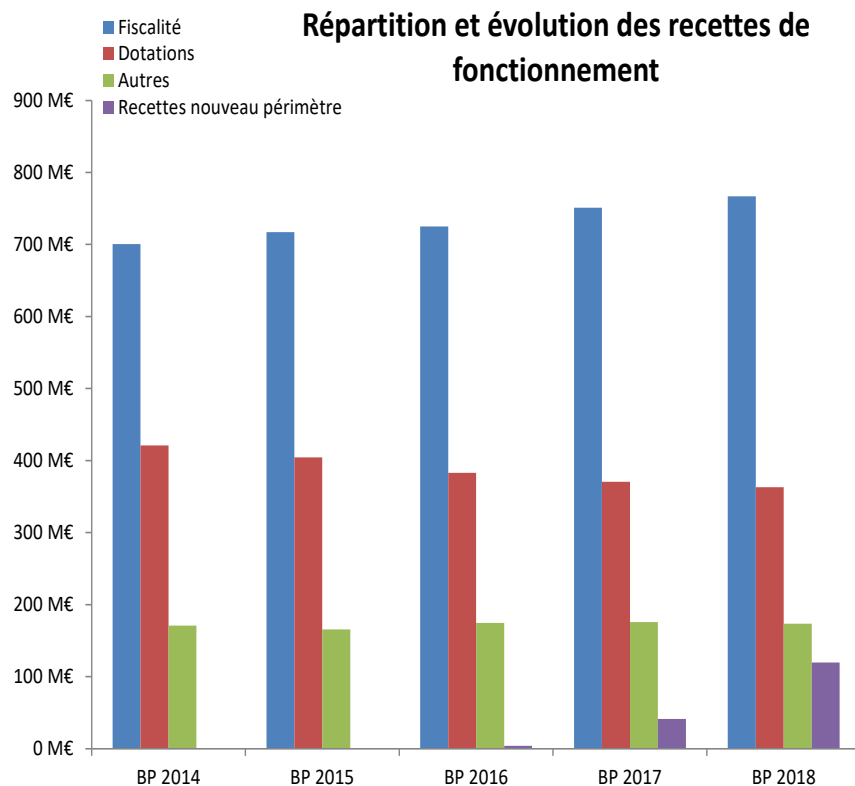
Cette dotation, et donc sa diminution, sont concentrées sur les intercommunalités perdantes de la réforme, comme la MEL, qui sont majoritairement les territoires industriels et épargnent les collectivités gagnantes de cette réforme.

Ces montants ne sont pas à ce jour figés puisque l'examen parlementaire du PLF 2018 est encore en cours.

Depuis 2012, la MEL aura donc perdu 290M€ en cumulé.

La redevance assainissement est stable.

Les autres recettes de gestion baissent légèrement (-1,5M€ / -1%) essentiellement sur l'habitat (baisse du Feder pour financer le conseil aux particuliers pour la rénovation thermique des logements) et les aménagements des parcs d'activité (baisse des bonis d'opération / BP 2017).



I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Dans ce contexte de contrainte renouvelée, la MEL poursuit sa gestion maîtrisée et pilotée des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017	BP 2017 périmètre équivalent	BP 2018	Evolution BP 2018/ BP 2017 *	
Charges à caractère général	273 M€	557 M€	567 M€	+ 9,5 M€	+ 1,7%
Subventions - Participations	319 M€	116 M€	118 M€	+ 1,9 M€	+ 1,6%
Personnel	143 M€	143 M€	145 M€	+ 1,7 M€	+ 1,2%
Reversements aux communes	241 M€	242 M€	242 M€	+ 0,2 M€	+ 0,1%
Dépenses diverses	13 M€	9 M€	9 M€	+ 0,1 M€	+ 1,0%
Total des dépenses de gestion	989 M€	1 068 M€	1 081 M€	+ 13,3 M€	+ 1,2%
Charges financières	60 M€	60 M€	52 M€	-8 M€	-12,7%
Total des dépenses de fonctionnement	1 049 M€	1 127 M€	1 133 M€	+ 5,7 M€	+ 0,5%

* périmètre équivalent, hors opérations de refinancement dette

La **progression pilotée des dépenses de gestion** (+13M€, +1,2%) est en grande partie compensée par la **baisse des frais financiers** (-8M€, -13%). La progression des dépenses de fonctionnement est donc à nouveau maîtrisée en 2018 grâce à la recherche de l'efficacité de la dépense (poursuite des synergies de politiques publiques, renouvellement des CSP, ...) et à un contexte favorable (niveaux bas des indices des marchés ou des conditions de financement pour l'encours de dette). Ce résultat est obtenu alors que le périmètre d'action de la MEL est depuis plusieurs années élargi par l'intégration de nouvelles compétences et des « ruches » départementales.

La présentation par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les **charges à caractère général** (567M€) varient de +1,7% (+9,5M€). Cette augmentation limitée est portée par le budget transports (+5,5M€) mais aussi par les charges de structures (+2,1M€ sur le patrimoine, les achats et la communication), le développement économique (+1,6M€, dont +0,5M€ sur les ruches, +0,3M€ sur le bâtiment Fontenoy, +0,3M€ sur l'économie du numérique), l'aménagement et la ville renouvelée (+0,8M€, dont +0,7M€ sur la taxe foncière de St Sauveur).

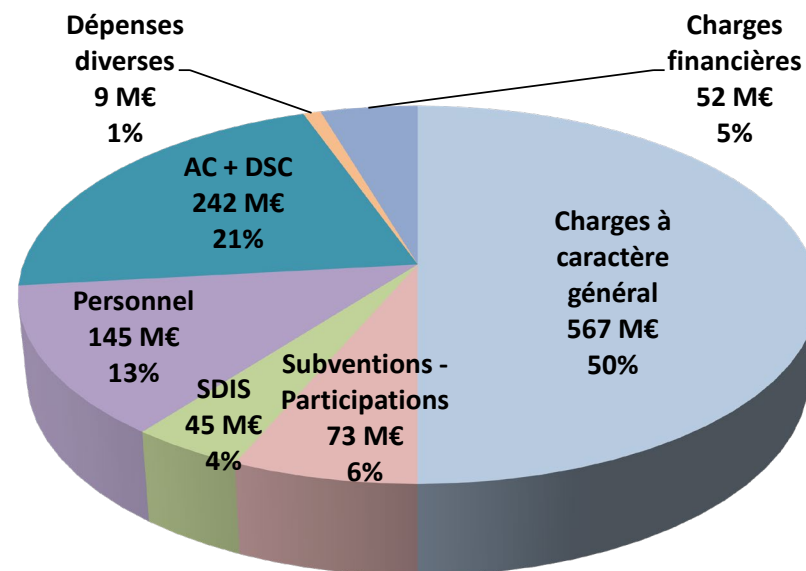
Les **subventions et participations** (118M€) représentent 10% des dépenses de fonctionnement. La mise en place de la nouvelle CSP transport a conduit à un changement de nature des dépenses qui en découlent, qui seront désormais imputées sur les charges à caractère général. Une fois ce retraitement comptable réalisé, leur variation est de +1,9M€ (+2%).

I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Les **versements aux communes** représentent 21% des dépenses de fonctionnement. Le montant de la dotation de solidarité communautaire (DSC ; 25,1M€- +0,3%) suit l'évolution des recettes du budget général. L'attribution de compensation (AC ; 216,7M€) a évolué en 2017 afin d'intégrer les transferts de charges et de produits liés aux nouvelles compétences (CC Weppes, ENM, taxe de séjour).

Les **dépenses de personnel** (145M€, 13% des dépenses) varient de +1,7M€ (soit +1,2%). Cette évolution tient notamment compte des modifications règlementaires intervenues sur le statut (modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations), du Glissement Vieillessement Technicité (GVT), ainsi que d'une résorption des vacances de postes. Le BP 2018 intègre également, en année pleine, les effectifs des ex-ruches départementales (0,8M€).

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 52M€ (hors opérations de refinancement) et diminuent de -8M€ (-13%), grâce à la baisse des taux d'intérêt, au désendettement, ainsi qu'aux opérations de sécurisation et d'optimisation de l'encours de dette. Ces crédits incluent, pour 0,5M€, les provisions pour les frais financiers des produits structurés dont la MEL réfute le bien fondé. Cette provision baisse de -7,5M€ de BP à BP car l'emprunt structuré RBS est sorti des emprunts à provisionner compte tenu de la décision de justice intervenue en 2017.



I. La structure du budget : les dépenses d'investissement

Priorité à l'investissement : 592M€, +133M€/BP 2017
(+ 49M€ hors rachat de la VNC de la CSP transports)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018	Poids relatif	Evolution	
				BP 2018/ BP 2017 *	
Subv. d'équipement versées	59 M€	59 M€	8%	+ 1 M€	+ 1,2%
Etudes	26 M€	30 M€	4%	+ 4 M€	+ 14,4%
Immobilisations corporelles	49 M€	168 M€	23%	+ 119 M€	+ 244,4%
Travaux	260 M€	294 M€	41%	+ 34 M€	+ 13,0%
Avances de trésorerie	35 M€	32 M€	4%	-3 M€	-9,3%
Dépenses diverses (hors dette)	8 M€	7 M€	1%	-1 M€	-10,2%
Etalement reprise ICNE	1 M€	1 M€	0,2%	0M€	+ 0,0%
Total des dépenses d'investissement hors dette	438 M€	592 M€	82%	+ 153 M€	35,0%
Emprunts	138 M€	132 M€	18%	-6,0 M€	-4,4%
Total des dépenses d'investissement	577 M€	724 M€	100%	147 M€	25,6%

* Périmètre équivalent au BP 2018

La MEL poursuit son effort d'investissement à hauteur de 592M€ (hors dette) au BP 2018. Le BP 2018 intègre le rachat des biens non amortis en fin de CSP transports pour 104M€. Hors ce rachat, les dépenses d'équipement varient de +49M€ de BP à BP. L'effort particulier d'aide à l'investissement des communes à travers les fonds de concours se traduit par une dépense de 9,5 M€ en 2018.

Ce soutien à l'économie métropolitaine est détaillé par commission dans la partie II. « Le soutien aux politiques publiques. »

33% de ces dépenses sont portées par le **budget transport** (197M€, +106M€ / BP 2017, dont +104M€ de rachat de VNC).

Les dépenses d'investissement du **budget général** représentent 53% du total (312M€, +31M€/BP 2017). Elles sont notamment constituées des dépenses de l'habitat, du développement économique (+15M€/BP 2017), de la voirie et de l'aménagement.

Le **budget assainissement** représente 8% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 48M€. Les autres budgets portent 6% (soit 36M€) des dépenses d'équipement (principalement le budget eau pour 22M€).

L'amortissement de la dette (132M€) représente 18% des dépenses d'investissement. Ce montant intègre la partie de la redevance Stade Pierre Mauroy imputée en remboursement en capital (8,4M€), ainsi que le remboursement des emprunts provenant du Département et de la CC des Weppes suite aux transferts intervenus en 2017 (4,9M€).

I. La structure du budget : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (129M€ hors dette et épargne) financent 22% des dépenses d'investissement (hors dette)

Elles sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA et des récupérations de TVA** (28M€).

- de la **taxe d'aménagement** pour 7M€,

- du **remboursement de la dotation initiale** par Sourcéo de 10M€,

- et des recettes liées aux **politiques publiques** pour 80M€, constituées principalement de subventions (42M€) et de cessions (32M€).

Les subventions proviennent notamment de l'Etat (20M€), de la Région (5M€), du Département (5M€), de l'agence de l'eau (5M€) et de l'Union Européenne (1,5M€). Elles financent les opérations de la politique transports pour 18M€ (dont 14M€ sur le métro), les opérations d'aménagement de la politique de la ville / ANRU pour 2,6M€, les opérations d'habitat pour 6,1M€ (dont 6M€ au titre des aides délégués de l'Etat), des opérations d'assainissement pour 6,6M€ dont 4,5M€ pour la lutte contre le risque inondation, ou encore la compétence énergie pour 4,1M€.

Le montant prévisionnel des **cessions** augmente de +85% par rapport à 2017. D'importantes cessions foncières sont prévues sur Lille site Netten (6,2M€), centre ville Villeneuve d'Ascq (4M€), centre ville Tourcoing (2,5M€), Lille St Sauveur (2,6M€), Lezennes Bd de Tournai (2,1M€) ou encore Eurasanté (1,3M€).

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	
			en M€	en %
Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	67 M€	80 M€	+ 13,0 M€	+ 19,4%
Subventions - Participations	45 M€	42 M€	-2,8 M€	-6,1%
Produits des cessions d'immobilisations	17 M€	32 M€	+ 14,7 M€	+ 85,2%
Recettes diverses	4 M€	5 M€	+ 1,0 M€	+ 23,0%
Autres (FCTVA, TA, Amendes, ...)	48 M€	50 M€	+ 1,1 M€	+ 2,2%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	115 M€	129 M€	+ 14 M€	12%

Besoin d'emprunt	171 M€	313 M€
Emprunts	169 M€	310 M€
Avances (agence de l'eau)	2 M€	3 M€

Total des recettes d'investissement	286 M€	442 M€
--	---------------	---------------

Le **besoin d'emprunt est de 313M€**, comprenant à la fois les emprunts classiques et les avances de l'agence de l'eau

En compte administratif prévisionnel, compte tenu des taux de réalisation prévisionnels, l'emprunt mobilisé devrait se situer autour de 196M€.

I. La structure du budget : les épargnes

Une épargne renforcée et préservée

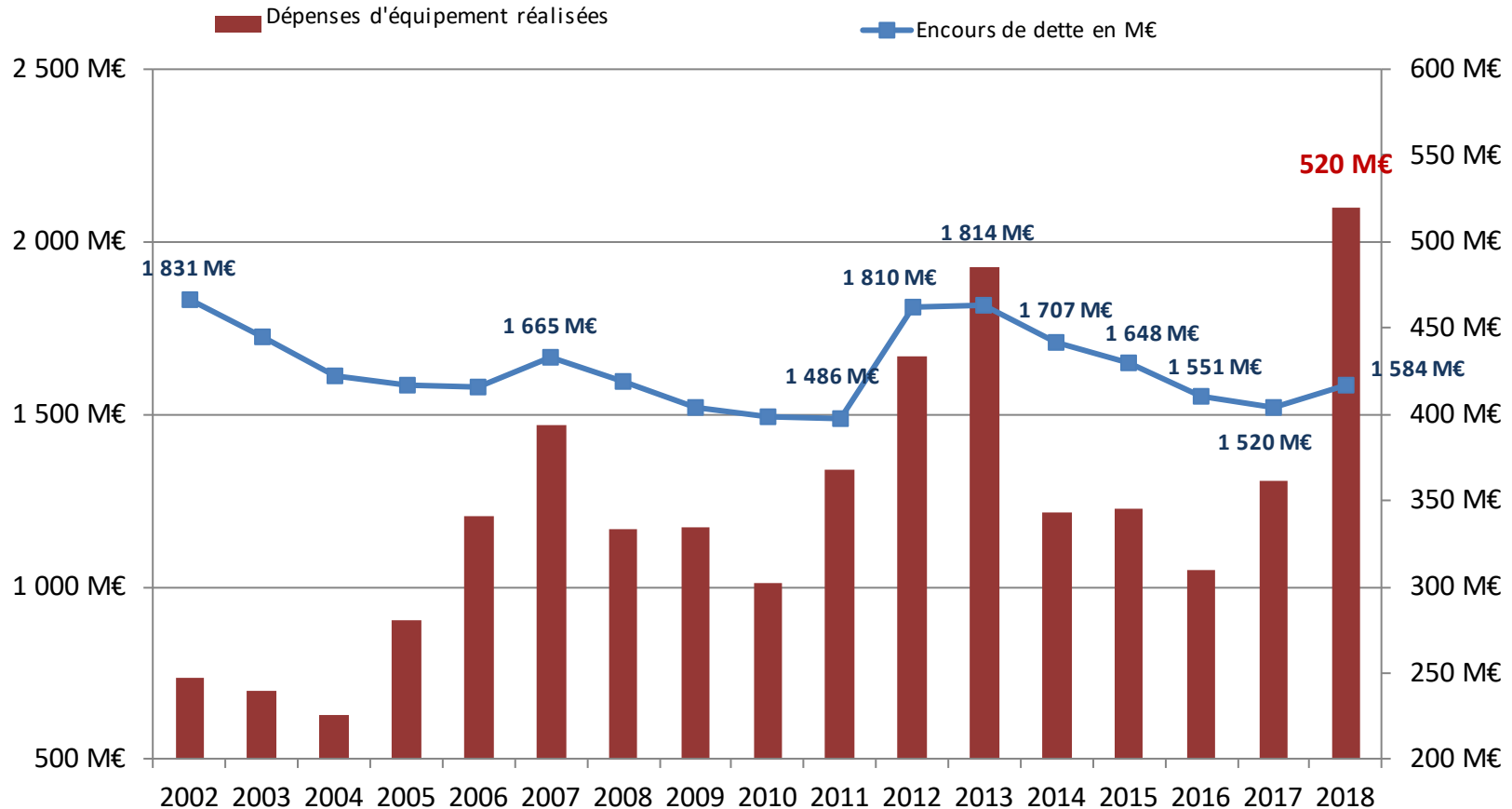
	BUDGET GENERAL et autres budgets		BUDGET TRANSPORT		BUDGET ASSAINISSEMENT		BUDGETS CONSOLIDES	
	BP 2018	Ev/ BP 2017	BP 2018	Ev/ BP 2017	BP 2018	Ev/ BP 2017	BP 2018	Ev/ BP 2017
Recettes de gestion (1)	1 037 M€	+7 M€	432 M€	+66 M€	89 M€	+0 M€	1 423 M€	+85 M€
Dépenses de gestion (2)	833 M€	+1 M€	328 M€	+80 M€	54 M€	-2 M€	1 081 M€	+92 M€
Charge financière nette (3)	36 M€	+7 M€	23 M€	-6 M€	2 M€	+0 M€	61 M€	+1 M€
Epargne brute (4=1-2-3)	169 M€	-2 M€	81 M€	-8 M€	33 M€	+2 M€	282 M€	-8 M€
Amortissement de la dette (5)	79 M€	-4 M€	41 M€	-4 M€	13 M€	+1 M€	132 M€	-6 M€
Epargne nette (6=4-5)	90 M€	+2 M€	40 M€	-5 M€	20 M€	+1 M€	150 M€	-2 M€
Dépenses d'équipement	355 M€	+50 M€	197 M€	+117 M€	48 M€	+3 M€	592 M€	+153 M€
Encours de dette fin 2018	921 M€	+4 M€	529 M€	+66 M€	135 M€	-6 M€	1 584 M€	+64 M€
Capacité de désendettement fin 2018	5,6 ans		6,8 ans		3,7 ans		5,2 ans	

Dans ce tableau, le BP 2018 n'est pas retraité des modifications de périmètre intervenues en 2017 (Département) ou en 2018 (CSP transports), ni des opérations de refinancement de la dette. Il permet de comparer la situation financière de la MEL telle qu'elle apparaît dans les comptes.

La stratégie financière de la MEL est ainsi respectée : des dépenses de fonctionnement contenues et maîtrisées qui permettent de préserver et garantir des niveaux d'épargne en cohérence avec les investissements à porter.

I. La structure du budget : la dette

Après une quatrième année de diminution, l'encours de dette devrait connaître, en 2018, une hausse pilotée, majoritairement due au rachat de la VNC de la CSP transports



I. La structure du budget : Détails par budgets

RECETTES	Inscriptions budgétaires, toutes écritures comprises							Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO		
CFE	146,6 M€							147 M€	147 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	89,1 M€							89 M€	89 M€
Taxe habitation	105,1 M€							105 M€	105 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2,2 M€							2 M€	2 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	4,0 M€							4 M€	4 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources D.G.F.	79,2 M€							79 M€	79 M€
Compensations fiscales	221,9 M€							222 M€	222 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	40,7 M€							41 M€	41 M€
TASCOM	166,1 M€							166 M€	166 M€
FPIC	12,9 M€							13 M€	13 M€
Attribution de compensation	15,4 M€							15 M€	15 M€
Versement transport	2,0 M€			236,9 M€				2 M€	2 M€
Redevance Assainissement			71,2 M€					237 M€	237 M€
Part investissement réseaux de distribution		16,2 M€						71 M€	71 M€
Autres produits d'exploitation	23,2 M€		13,4 M€	73,7 M€	2,3 M€	1,2 M€	0,2 M€	16 M€	16 M€
Recettes diverses	101,9 M€		4,1 M€	121,3 M€	0,03 M€		6,6 M€	114 M€	98 M€
Total recettes de gestion	1 010,3 M€	16,2 M€	88,7 M€	431,9 M€	2,3 M€	1,2 M€	6,9 M€	234 M€	115 M€
Sécurisation emprunt structuré SFIL/Dexia	8,7 M€			10,6 M€				19,35 M€	
Produits financiers	0,01 M€							0,01 M€	0,01 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 019,1 M€	16,2 M€	88,7 M€	442,5 M€	2,3 M€	1,2 M€	6,9 M€	1 558 M€	1 423 M€
Subventions - Participations	16,1 M€	1,9 M€	6,6 M€	17,8 M€				42 M€	42 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	15,6 M€			12,4 M€				28 M€	28 M€
Taxe d'amgt	6,5 M€							7 M€	7 M€
Produits des cessions d'immobilisations	27,1 M€						3,8 M€	31 M€	32 M€
Recettes diverses	20,8 M€	0,03 M€	0,3 M€					21 M€	20 M€
Recettes d'investissement hors dette et excédent	86,1 M€	2,0 M€	6,9 M€	30,2 M€			3,8 M€	129 M€	129 M€
Emprunts	160,5 M€	4,5 M€	17,9 M€	126,5 M€	0,5 M€		6,8 M€	317 M€	310 M€
Avances (agence de l'eau)	0,4 M€		2,5 M€					3 M€	3 M€
Lignes de trésorerie	100,0 M€			31,4 M€				131 M€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	346,9 M€	6,5 M€	27,2 M€	188,1 M€	0,5 M€		10,5 M€	580 M€	442 M€
TOTAL RECETTES	1 366,0 M€	22,7 M€	115,9 M€	630,6 M€	2,8 M€	1,2 M€	17,4 M€	2 157 M€	1 865 M€

I. La structure du budget : Détails par budgets

DEPENSES	Inscriptions budgétaires, toutes écritures comprises							Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO		
Charges à caractère général	224,8 M€	0,2 M€	37,4 M€	244,8 M€	0,8 M€	0,3 M€	2,7 M€	511 M€	507 M€
Subventions - Participations	193,3 M€	0,1 M€	0,1 M€	78,8 M€				272 M€	170 M€
Charges de personnel	129,0 M€	0,7 M€	15,4 M€	4,2 M€	0,9 M€			150 M€	145 M€
Attribution de compensation	216,7 M€							217 M€	217 M€
Dotation de solidarité	25,1 M€							25 M€	25 M€
Dépenses diverses	36,2 M€	0,19 M€	0,8 M€	0,6 M€	0,03 M€	0,9 M€	1,4 M€	40 M€	17 M€
Total dépenses de gestion	825,2 M€	1,2 M€	53,6 M€	328,4 M€	1,7 M€	1,2 M€	4,1 M€	1 215 M€	1 081 M€
Charges financières et provisions dette	27,0 M€		2,1 M€	22,9 M€	0,1 M€			52 M€	52 M€
Sécurisation emprunt structuré SFIL/Dexia	16,8 M€			10,6 M€				27,4 M€	8 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	869,0 M€	1,2 M€	55,7 M€	361,9 M€	1,8 M€	1,2 M€	4,1 M€	1 295 M€	1 141 M€
Subventions d'équipement versées	59,4 M€							59 M€	59 M€
Etudes	25,1 M€	0,6 M€	3,3 M€	0,8 M€	0,15 M€		0,30 M€	30 M€	30 M€
Acquisitions	37,2 M€	0,1 M€	2,2 M€	117,0 M€	0,07 M€		11,2 M€	168 M€	168 M€
Travaux	152,0 M€	20,8 M€	41,6 M€	77,6 M€	0,5 M€		1,2 M€	294 M€	294 M€
Avances de trésorerie consolidable	31,9 M€							32 M€	32 M€
Dépenses diverses (hors dette)	12,7 M€		0,6 M€				0,5 M€	14 M€	7 M€
Etalement reprise ICNE				1,4 M€				1 M€	1 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	318,4 M€	21,5 M€	47,6 M€	196,7 M€	0,7 M€		13,2 M€	598 M€	592 M€
Amortissement dette	73,6 M€		12,6 M€	40,6 M€	0,3 M€		0,11 M€	264 M€	127 M€
Lignes de trésorerie	105,0 M€			31,4 M€					5 M€
Amortissement dette	178,6 M€		12,6 M€	72,0 M€	0,3 M€		0,1 M€	264 M€	132 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	497,0 M€	21,5 M€	60,2 M€	268,7 M€	1,0 M€		13,3 M€	862 M€	724 M€
TOTAL DEPENSES	1 366,0 M€	22,7 M€	115,9 M€	630,6 M€	2,8 M€	1,2 M€	17,4 M€	2 157 M€	1 865 M€

II. La déclinaison par politique publique

1 174 M€ (63% des dépenses) sont affectés directement aux politiques métropolitaines.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	BP 2017	BP 2017 périmètre équivalent	BP 2018	Répartition des dépenses BP 2018	Evolution 2018/2017	
Développement Economique - Emploi - Recherche	61 M€	61 M€	87 M€	5%	26 M€	42%
Aménagement du territoire et urbanisme	66 M€	66 M€	66 M€	4%	-1 M€	-1%
Logement et politique de la ville	69 M€	72 M€	73 M€	4%	1 M€	2%
Mobilité et accessibilité	343 M€	417 M€	534 M€	29%	117 M€	28%
Espace public Voirie	100 M€	100 M€	105 M€	6%	5 M€	5%
Ecologie urbaine	244 M€	244 M€	250 M€	13%	6 M€	2%
Rayonnement de la métropole	51 M€	52 M€	56 M€	3%	4 M€	8%
Métropole citoyenne	1 M€	1 M€	2 M€	0%	1 M€	53%
Crématoriums	1 M€	1 M€	1 M€	0%	0 M€	22%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	937 M€	1 014 M€	1 174 M€	63%	160 M€	16%
Participation au SDIS	45 M€	45 M€	45 M€	2%	0,2 M€	0%
Reversements aux communes	241 M€	242 M€	242 M€	13%	0,1 M€	0%
Charges générales	53 M€	53 M€	59 M€	3%	5 M€	10%
Dépenses RH	151 M€	152 M€	153 M€	8%	2 M€	1%
TOTAL DEPENSES DE STRUCTURE	204 M€	205 M€	212 M€	11%	7 M€	3%
TOTAL DEPENSES HORS DETTE	1 428 M€	1 506 M€	1 673 M€	90%	167 M€	11%
Annuité de la dette	198 M€	198 M€	192 M€	10%	-6 M€	-3%
TOTAL DEPENSES	1 625 M€	1 704 M€	1 865 M€	100%	161 M€	9%

Les dépenses affectées aux politiques publiques varient de +160M€ (+16%) dont +104M€ pour le rachat de la VNC des immobilisations en fin de CSP transports.

Les dépenses non affectées aux politiques publiques couvrent:

-Les reversements aux communes (242M€) et le versement au SDIS (45M€). Ces dépenses représentent 15% du budget consolidé.

-Les dépenses de structure (212M€) augmentent de 7M€,

-L'annuité de la dette en baisse depuis 4 ans (-8% au BP 2016, -1% au BP 2017 et -7% au BP 2018) traduit le désendettement de la MEL mais aussi l'impact positif des opérations de sécurisation ou de renégociation de dette.

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique – Emploi – Recherche : 87M€

La priorité du mandat est confortée : +26M€ / BP 2017

La MEL poursuit ses efforts sur l'**aménagement économique** (44,1M€ contre 29,7M€ au BP 2017). Les crédits 2018 sont essentiellement fléchés sur les sites de la Lainière (9,1M€), Illies Salomé (5,1M€), Eurasanté (2,7M€), mais aussi dans une moindre mesure sur Neuville en Ferrain petit Menin, Blanchemaille ou Seclin site éco.

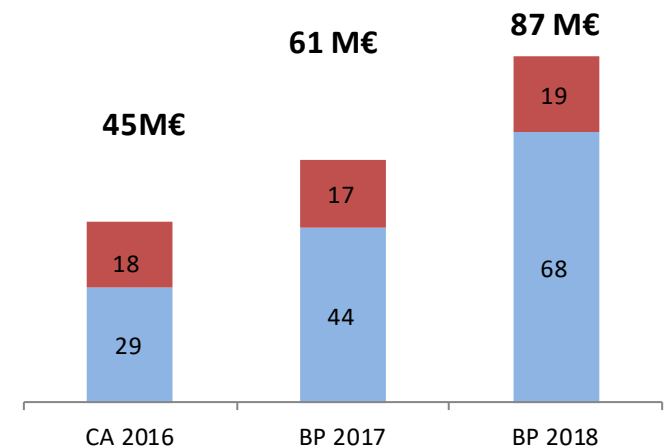
Par ailleurs, la MEL assure la **gestion d'immobiliers d'entreprises** pour 16,4M€, en lien ou grâce à ses opérateurs, notamment sur les sites d'Euratechnologies (0,6M€), de la Haute Borne (0,9M€), du faubourg ou du quartier des modes (0,4M€), du MIN (0,8M€), de Plaines Images (0,1M€), et des ex-ruches départementales (0,8M€). 10M€ sont affectés à la requalification des parcs existants.

La MEL accompagne **directement les entreprises** : 6,1M€ pour les aides au commerce, à la création d'entreprise ou à l'insertion. Les crédits affectés à l'emploi sont renforcés pour la 2^{ème} année consécutive (+20% /BP 2017).

La MEL s'investit, aux côtés des acteurs du territoire, dans les projets **de recherche et d'enseignement supérieur** pour 7,2M€.

La MEL poursuit son action de structuration des **filières d'excellence** pour 9,6M€, principalement dans le domaine du textile, des technologies de l'information et de la communication et images (SPL Euratechnologies, Plaine Images), la santé/biologie (Eurasanté), l'alimentaire et la logistique, ainsi que l'économie sociale et solidaire (0,9M€).

Enfin, la MEL s'inscrit dans une volonté d'aider au développement du **numérique** en inscrivant 3,2M€ de crédits au BP 2018 affectés notamment au développement des réseaux, à l'organisation du Grand Barouf Numérique ou à l'installation de la 4G dans le Métro.



■ Fonctionnement
■ Investissement

II. La déclinaison par politique publique

Logement et politique de la ville: 73M€

Les budgets logement et politique de la ville augmentent du fait de l'intégration en année pleine du FSL.

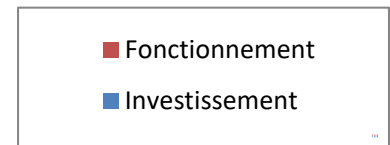
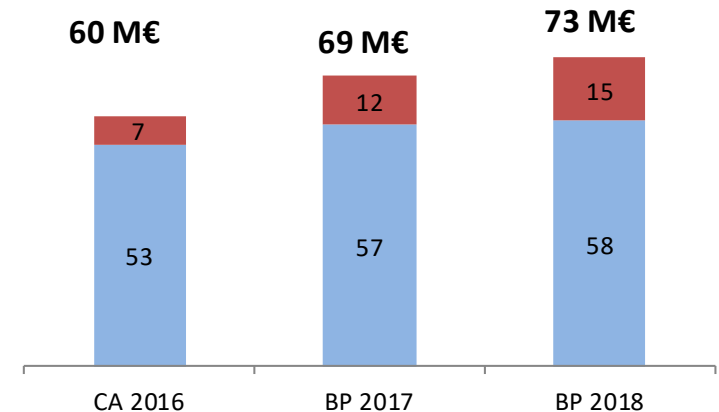
En neutralisant ce changement de périmètre, le budget progresse de +1M€/ BP 2017.

2018 est une année de transition entre les programmes ANRU 1 et ANRU 2.

Le budget 2018 consacrera **48,4M€** à la **politique du logement** dont 16,5M€ sont affectés aux **aides à la construction de nouveaux logements**. 15M€ sont consacrés aux aides à la **rénovation** du parc existant, 2M€ à l'accès et au maintien au logement des **ménages défavorisés**, 5M€ à la **politique foncière** en matière d'habitat, et le **Fonds Solidarité Logement** représente un budget de 6,6M€.

La politique du logement envers les **gens du voyage** sera maintenue à **7,4M€** pour gérer, entretenir et créer les aires d'accueil métropolitaines, avec notamment le projet d'aire à Lesquin.

La MEL, en tant que chef de file de l'animation de la **politique de la ville (17,4M€)**, porte les actions PRU 1 pour 6,2M€ (Lille Arras Europe, Tourcoing Belencontre, Villeneuve d'Ascq Pont de Bois) et les opérations de rénovation des quartiers anciens (7M€). Les nouveaux projets de renouvellement urbain commencent à sortir de leurs phases préparatoires et représentent 8,9M€ (Hem Lionderie 3 Baudets, Lille, Loos les Oliveaux, Mons Bourgogne, Tourcoing Bourgogne, Wattignies Blanc Riez, Wattrelos Franges de l'Union).



II. La déclinaison par politique publique

Mobilité et accessibilité: 534M€

Le 1^{er} poste budgétaire de la MEL se concentre sur l'exploitation et l'amélioration du réseau de transport et porte, en 2018, le rachat de la VNC des immobilisations de fin de CSP pour 104M€.

Le budget 2018 augmente de +191M€ /BP 2017 et de +13M€ hors rachat de la VNC.

L'**exploitation du réseau** (métro, tram, bus, V'Lille) varie de +7M€ à périmètre comparable (322M€). Elle reprend le montant de la participation versée à l'exploitant pour 307M€ (Subvention forfaitaire d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire), mais aussi des dépenses d'exploitation directes de la MEL (taxes foncières, entretien et maintenance) pour 15M€.

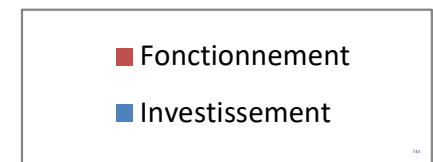
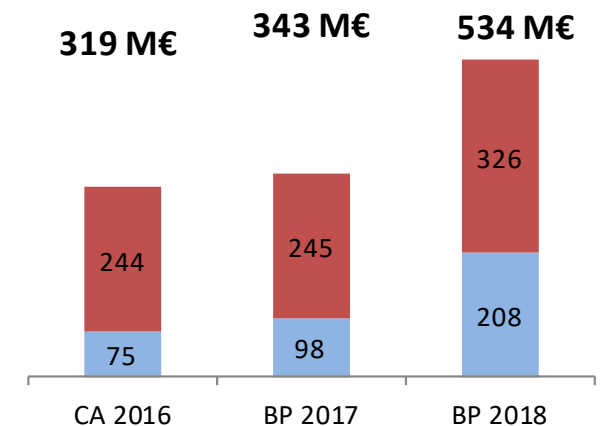
Le doublement des quais et rames de la ligne 1 est prévu pour 27M€.

11M€ sont inscrits pour **développer l'offre du réseau de surface** (développement des lianes), 25M€ pour **améliorer le réseau** (acquisition de matériel roulant et travaux sur les infrastructures), ainsi que 6M€ pour les **pôles d'échanges et les parcs relais**.

Des travaux de **mise en accessibilité** sur le réseau sont prévus pour 0,8M€, ainsi que pour la modernisation de la signalétique pour 2,7M€.

Le BP 2018 consacrera aussi 1,6M€ aux **parcs de stationnement** au sol et 3,5M€ aux parcs en ouvrage, 10,2M€ aux **pistes cyclables et voies vertes** et 0,7M€ à la mise en œuvre des politiques de déplacements (études, enquêtes, animations).

L'opération de **contrôle d'accès** des stations de métro se poursuit en 2018 (18M€).

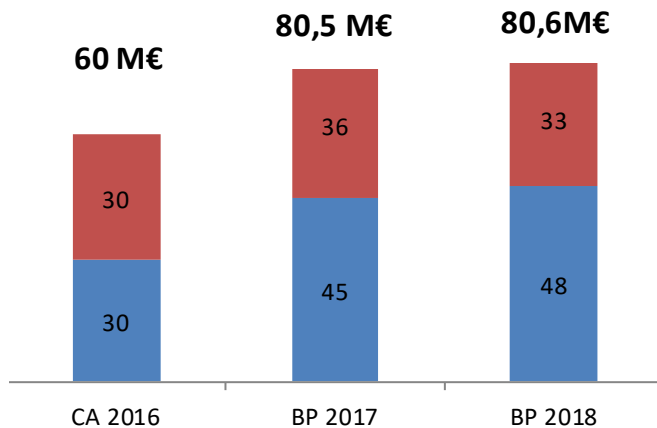
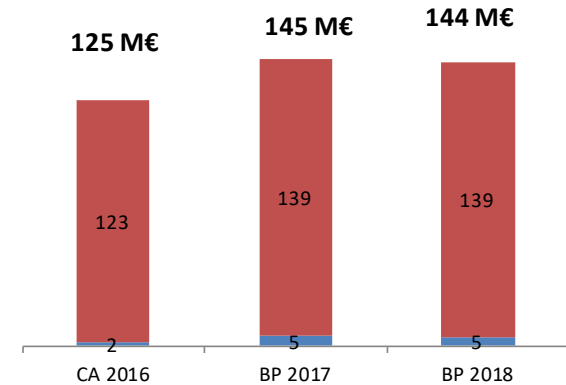


II. La déclinaison par politique publique

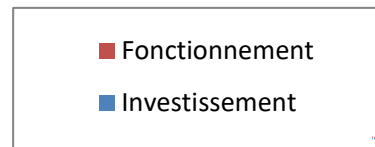
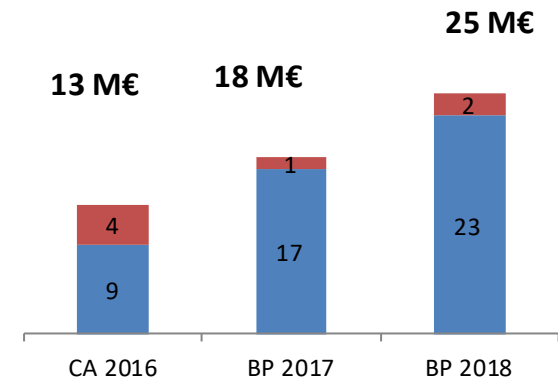
Ecologie urbaine: 250M€

La MEL poursuit son action pour des services de proximité de qualité et respectueux de l'environnement (+6M€ / BP 2017)

- La gestion des déchets ménagers représente un budget de 144M€, en diminution de -1M€. Il se décompose entre la collecte sélective (50%), la gestion des déchetteries et des encombrants (17%) et le recyclage et la valorisation (33%), via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO). De plus, les réflexions sur les investissements liés aux évolutions des consignes de tri en 2022 sont engagées.
- Les dépenses d'assainissement sont en légère augmentation à 80,6M€ (+0,17M€) et permettent d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (31M€). Ce budget consacre aussi 30M€ à la lutte contre la pollution, et 19M€ à l'amélioration des équipements de collecte et de traitement.



- Les dépenses de la compétence eau (25M€) sont en augmentation de +6,8M€. Les dépenses sont affectées principalement au développement des réseaux de distribution pour 19M€ (+4,3M€ / BP 2017), mais aussi à la préservation de la ressource pour 2,6M€ (dont 1,8M€ sont consacrés à la dépollution des sites industriels). Le BP 2018 affiche 1,6M€ pour la compétence GEMAPI (dont 1,5M€ correspondant à l'adhésion à l'USAN).

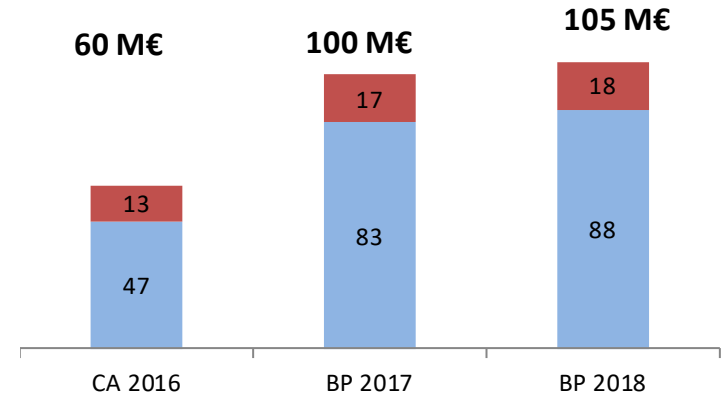


II. La déclinaison par politique publique

Espace public voirie: 105M€ (+5M€ / BP 2017)

62M€ sont affectés à la maintenance, à l'exploitation de l'espace public et à la voirie de proximité, 12M€ aux grandes infrastructures (Lino sud), 12 M€ à destination des communes et 19M€ à l'adaptation de l'espace public.

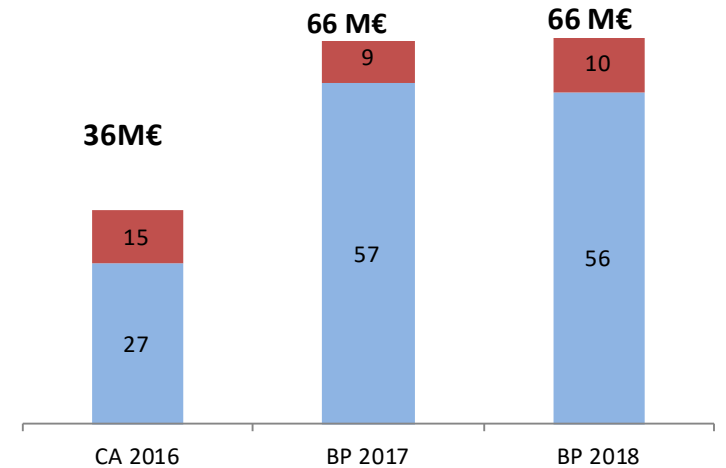
Parmi ces dépenses, 17 M€ correspondent à des dépenses à effectuer sur les anciennes voiries départementales.



Aménagement du territoire et urbanisme: 66M€ (-1M€/BP 2017)

Les crédits sont concentrés sur **l'aménagement et la ville renouvelée** (43,6M€ sur les 65,5M€) : outre les grands projets d'aménagement (5,8M€ pour FCB, 4,6M€ pour Villeneuve d'Ascq Centre ville, 1,5M€ pour Euralille 3000, 1,1M€ pour Armentières Franges industrielles, 1,7M€ pour St Sauveur, 1,3M€ pour Roubaix Secteur gare), le budget affecte des crédits aux opérations d'aménagement de renouvellement urbain telles que Lezennes Bd de Tournai/Hte Borne/Jardins du Roy (4,2M€), Hem Beaumont (1,5M€), La Madeleine Coubertin (1,7M€) ou Quesnoy Anges Gardiens (2M€).

Ce budget consacre aussi 7,4M€ aux espaces naturels métropolitains, 1,2M€ aux actions de développement durable, 6,4M€ à la compétence énergie, 5,6M€ à l'élaboration des stratégies d'urbanisme et d'aménagement du territoire et 0,8M€ à l'agriculture.



II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole: 56M€ (+4 M€/ BP2017)

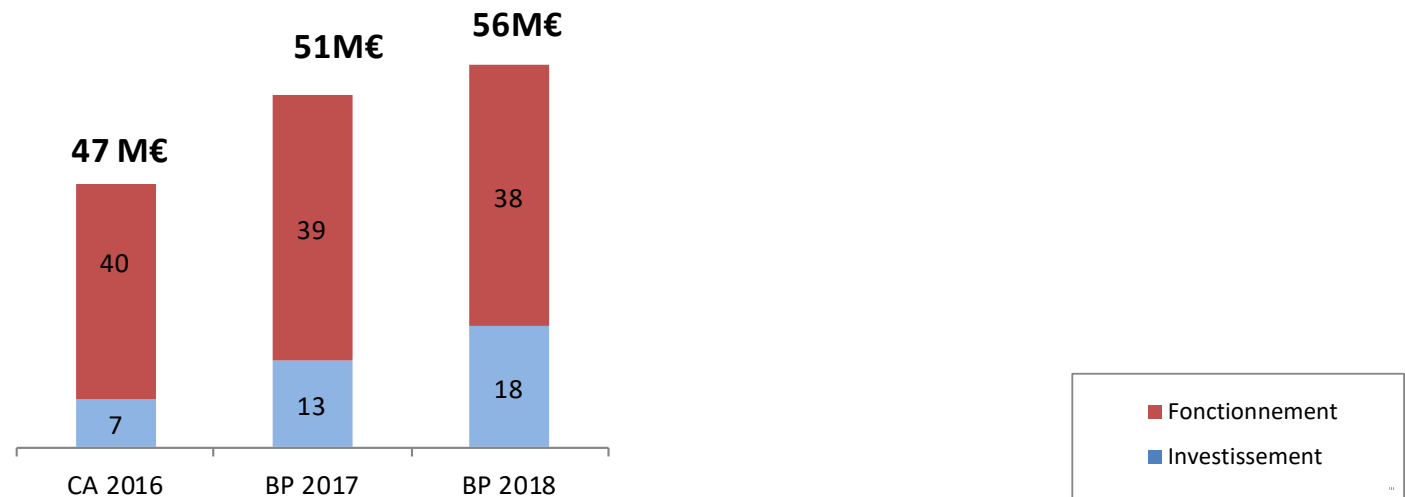
Le BP 2018 poursuit son appui aux événements et aux structures qui participent au rayonnement de la Métropole, ainsi qu'au dispositif d'accompagnement des projets communaux dans les domaines du sport et de la culture

Cette politique accompagne les structures culturelles et sportives à travers plusieurs dispositifs:

- des fonds de concours pour la rénovation des piscines, des équipements sportifs et culturels à rayonnement métropolitains (9,2M€),
- des subventions et participations aux structures telles que le LAM (6,8M€), l'opéra de Lille (2,3M€), l'ONL (1,1M€), les conservatoires (1,5M€), la condition publique (1,3M€) ou les clubs sportifs de haut niveau (3M€),
- le soutien aux évènements sportifs et culturels (2,7M€),

4,7M€ seront consacrés au stadium, essentiellement sur la rénovation et les grosses réparations et 2,7M€ seront affectés à la piscine olympique métropolitaine.

10M€ sont consacrés au PPP du stade Pierre Mauroy, 3,5M€ à la compétence tourisme (dont 3,2M€ de subventions aux structures) et 0,6M€ à l'Europe et l'international (dont 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole).





1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr